



Mission de programmiste pour la réhabilitation de l'ancien hôtel Terminus en tiers-lieu à Menton

Pouvoir adjudicateur

C.A. de la Riviera Française - 16 Rue Villarey – 06500 Menton

Point(s) de contact : Mme Ndeye Fatou SENHOR 06500, Menton, Téléphone : (+33) 4 92 41 80 44 - Courriel : nf.senhor@carf.fr Code NUTS : FRL03

Adresse(s) internet : <http://www.riviera-francaise.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>

COMMUNICATION : Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.achatpublic.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique à l'adresse : <http://www.achatpublic.com> ou les points de contact susmentionnés.

Objet du marché : Mission de programmiste pour la réhabilitation de l'ancien hôtel Terminus en tiers-lieu à Menton

Lieu d'exécution : Le bâtiment de l'ancien hôtel " Terminus ", copropriété Charles Mangan, est situé sur la parcelle cadastrée section BK no6, 06500 Menton

Caractéristiques principales :

La CARF est propriétaire de l'ancien hôtel " Terminus ", bâtiment d'environ 700m² de plancher, copropriété Charles Mangan, situé sur la place de la gare SNCF de Menton et dans lequel il n'y a plus aujourd'hui aucune activité. Une réflexion est engagée pour envisager en lieu et place de cet hôtel un projet économique communautaire, à proximité immédiate du futur pôle d'échange multimodal (PEM), ce dernier comprenant une offre de stationnement en sous-sol de 350 places.

Pour asseoir et maintenir son attractivité, la CARF souhaite proposer des espaces de travail à destination des télétravailleurs et des indépendants.

La réhabilitation intégrale du bâtiment est ainsi orientée vers la création d'une nouvelle forme d'immobilier, appelée communément tiers-lieu.

Ce projet pourrait comprendre plusieurs espaces :

1- un espace avec des bureaux, un espace de coworking, un espace de télétravail, des salles de réunion, des espaces polyvalents pour accueillir des associations ou des événements.

L'Aménagement de cet espace devra être flexible pour tendre vers une hybridation d'activités. La flexibilité permettra en effet de s'adapter et d'avoir une offre plus souple selon l'évolution des besoins dans le temps.

2- une brasserie au rez-de-chaussée, avec une partie cuisine et des locaux de stockage

3- des options à l'étude : Un point Office de Tourisme, un centre de formation aux métiers du numérique.

4- une offre de stationnement en sous-sol pour les usagers du site

Refus des variantes et les prestations ne sont pas divisées en lots.

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : précisés dans les pièces du marché.
- Situation juridique - références requises : précisée dans les pièces du marché.
- Capacité économique et financière - références requises : précisée dans les pièces du marché
- Référence professionnelle et capacité technique - références requises : précisées dans les pièces du marché.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée ouverte

Date limite de réception des offres : 14 octobre 2019, à 11 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09 septembre 2019.